



Comité provincial Namur

**PV n°3– Réunion de Comité du 5 septembre 2019.**  
**Taverne le 500 à Jambes.**

CP Namur  
 Secrétariat  
 Olivier PIERRE  
 Chaussée Romaine, 40  
 5030 Gembloux

José Lauwerys, président ouvre la séance à 19h30.

Présents : Philippe Aigret, Marvin Deleuze, Michel Hastir, Jacquy Hoeters, José Lauwerys, Olivier Pierre et Germain Vancauwenbergh.

Excusée : Catherine Nicolas.

Absent : Joseph Warzée.

Invités présents : Guy Henquet, José Nivarlet et Gérard Trausch

### 1. Approbation du PV de la réunion 2 du 31/07/2019

Le PV n°2 est accepté à l'unanimité.

### 2. Correspondance

Type	Expéditeur	Objet (+de 500)
Demande	Clubs	Amicaux (194)
Demande	La Villersoise	Attestation
Demande	Clubs	Attestation PM9.5
Demande	Neuvillois	Dérogation Carpiaux
Demande	Ciney, Erpent, Namur	Formation OTM
Demande	Black Star	Info site
Demande	Eghezée	Création d'U12
Fair-Part	Dinant	Décès B.Hubion
Information	Clubs	12 annulations
Information	Clubs	5 modifications
Information	CMB	Calendrier 3&3
Information	Parlementaire	Changement
Information	Cerfontaine, Jambes	Couleur maillots
Information	CMB	feuille U10
Information	Faulx	FF U10E
Information	Fernemont	FF U12D
Information	Malonne	lien vers site du club
Information	Maillen, Braibant	N <sup>ou</sup> Secrétaire
Information	Clubs	PM9.4
Information	Aubel	Revêtement salle
Information	Mazy-Spy	Salle
Information	D.IGO	Tribunal du sport
PV	A.Hancotte	n°2, 3, 4
Question	Andenne	Joueuse 14 ans
Réponse	K.Coppens	Amicaux nationaux
Réponse	G.Balcaen	Amicaux nationaux
Réponse	SG	Double affiliation

### 3. Calendrier

José Lauwerys : Après un nombre affolant de modifications jusqu'au premier août, le rythme a diminué jusqu'au 15. Maintenant, c'est fortement ralenti. José Lauwerys rappelle que pour demander une modification, il y a des motifs et des délais. Rochefort qui demande un report ou une modification d'heure le lundi pour un match du samedi est

inacceptable. Où finalement, la secrétaire trouve une autre salle en maintenant le même horaire.

Guy Henquet demande si l'absence d'un coach est un motif statutaire.

Après lecture des PC 59 et PC 71, le CP conclut que le seul motif valable pour l'absence d'un coach est restreint à un coach d'une équipe senior occupé par un match ou un tournoi d'une sélection provinciale, régionale ou nationale. Les motifs pour cause majeure seront évalués par le CP.

José Lauwerys enverra un rappel à l'attention des secrétaires et des responsables calendrier avec les délais et les motifs valables.

José Lauwerys communique les dates des play-offs (PO) et de tours finaux. Il espère ainsi que les clubs s'organiseront afin de ne pas avoir de défection d'équipes démobilisées.

8 mars : Le championnat P1 se termine.

11 mars : Réunion de programmation des PO.

14-15 mars : Finales de coupes.

17, 21, 24 mars : Demi-finales (Aller, Retour, Belle éventuelle) Messieurs.

18, 22, 25 mars : Demi-finales (Aller, Retour, Belle éventuelle) Dames.

28, 31 mars, 4 avril : Finale (Aller, Retour, Belle éventuelle) Messieurs.

29 mars, 1er, 5 avril : Finales (Aller, Retour, Belle éventuelle) Dames.

La possibilité de jouer un jour avant ou un jour après reste d'actualité.

José Lauwerys poursuit avec les dates des 11 et 12 avril pour les P2 et P3. Même si le champion est montant, il y a toujours des montants supplémentaires et des potentiels descendants à répartir. Les statuts ne permettent pas de rendre les tours finaux obligatoires et la possibilité de mettre une amende doit être voté en Assemblée provinciale.

José Lauwerys termine avec les tours finaux chez les jeunes. Comme tous les forts sont en série A, le champion des A sera directement déclaré champion provincial. Il pourra accéder aux tournois d'accession au régional. Si le champion refuse, la place sera proposée d'abord au vainqueur de la coupe avant de prendre l'ordre du classement final de la série.

Pour le tournoi d'accession des U12, le CP doit y réfléchir quand il aura les informations complémentaires du CDA.

#### **4. Coupe**

Olivier Pierre : Les 16èmes de finales sont en cours. Trois matchs U12 se jouent le prochain week-end.

Olivier Pierre déplore 8 forfaits : Rochefort qui sans prévenir ne se déplace pas en U12 et U14. Deux forfaits prévenus et quatre sur tapis vert dont deux repérés et annoncés par les arbitres. Les deux derniers sont liés à des absences sur le PC53 qui n'ont pas été contrôlées par les arbitres.

Olivier Pierre préfère un « R » de trop qu'un trop peu. Les règles pour la coupe sont plus souples qu'en le championnat. La CFA va transmettre aux arbitres le règlement de la coupe. Certains d'entre-eux pensent que les listes indépendantes des PC 53 circulent toujours.

Philippe Aigret : Le lien avec le PC 53 est obligatoire si on permet plusieurs équipes d'un même club dans la coupe et pour refléter valablement le niveau de l'équipe.

José Lauwerys : Le gain de la coupe reste un objectif pour certains clubs avec la prime de la Province de 1000€ aux équipes vainqueurs et de 500€ aux finalistes.

#### **5. Tour de table**

Michel Hastir : la première réunion de la Commission du contrôle des feuilles aura lieu le mercredi 11 septembre à 19h.

Jacquy Hoeters : La CTJ ira à Belgrade malgré les travaux. Marc Delporte et Maxime Hovinne ont commencé le visionnement des 70 filles. Pour les garçons, Christian Gilon a rentré sa candidature et souhaite voir exclusivement le projet sportif avec Laurent François.

Philippe Aigret rappelle que tout le monde connaît Christian Gilon et qu'il est compétent.

Le CP accepte la candidature du seul candidat.

José Nivartet précise que la candidature a été validée par le CDA.

Jacquy Hoeters attend ses adjoints avec des diplômes valables et précise qu'il y a 140 garçons à visionner.

Jacquy Hoeters : Marc Delporte souhaite acquérir 30 chasubles numérotées. Le budget est de 195€. Jacquy Hoeters va solliciter Dany Martin afin d'obtenir un sponsoring de la Province.

La prochaine réunion de la CTJ est programmée au 30 septembre.

Jacquy Hoeters exprime sa perplexité vis-à-vis du calendrier des tournois en U8. La fréquence des animations est trop petite. Certaines équipes doivent attendre plus d'un mois entre deux.

José Lauwerys : Ce rythme répond à la demande des clubs où les enfants ont de nombreuses activités. Il rappelle que les clubs ont choisi cette formule et pouvait choisir au mieux les dates parmi une liste proposée par Catherine Nicolas selon des critères définis en Commission du Mini-Basket.

Jacquy Hoeters aurait apprécié que l'on précise que les activités seraient si éloignées dans le temps.

Olivier Pierre : C'est la première année, nous ne pouvons évaluer correctement la formule qu'en fin de saison.

Jacqy Hoeters a homologué le nouveau terrain de Loyers. En collaboration avec Joseph Warzée qu'il a trouvé en forme. Joseph Warzée fera le rapport d'homologation et transmettra la mallette à Jacqy Hoeters.

Germain Vancauwenbergh : Comment se présente la nouvelle licence du délégué ?

Olivier Pierre imagine un format similaire à la licence technique des coachs.

José Lauwerys suggère de mettre le fichier de demande sur le cpmnamur.be. Cette demande valable pour un autre seul club coûte 15€.

Germain Vancauwenbergh : Quel club est responsable du délégué en cas d'infraction ?

Jacqy Hoeters : C'est le club pour lequel le délégué officie.

Germain Vancauwenbergh relaie l'intention de nombreux clubs d'arrêter la distribution de bouteilles d'eau aux joueurs et aux arbitres.

Gérard Trausch rappelle que cette obligation n'existe nulle part dans les statuts et les règlements FIBA.

Marvin Deleuze : la page FB tourne. Les partages de la Page du Basket namurois alimentent le nombre de vues.

Marvin Deleuze contrôle les frais des arbitres en toute impartialité. Il revérifie le trajet quand le montant n'est pas correct. Il calcule toujours le trajet domicile salle même si l'arbitre passe d'une salle à l'autre. Il demande que les dépassements soient plus rapidement communiqués aux arbitres.

José Lauwerys fournit le détail du contrôle quand un arbitre ou un club le demande mais cela ne concerne qu'une dizaine d'arbitres. José Lauwerys souligne la qualité du contrôle de Marvin Deleuze qui n'a pas à répondre aux questions directes. José Lauwerys attend des réactions officielles avant de répondre au nom du CP.

Philippe Aigret reste le point de contact des arbitres même pour les déplacements.

Philippe Aigret est fâché sur département arbitrage national. 5 matchs sans arbitre ! Loyers, Namur, Belgrade et Gembloux sont impactés. Cela ne fonctionne pas. Malgré un rappel d'Olivier Pierre en néerlandais afin de s'assurer d'être lu, aucun arbitre n'a été convoqué pour ces rencontres TDM ou TDW et la CFA a dû trouver des arbitres en dernière minute.

Philippe Aigret : les convocations d'août ont été cahin-caha : les arbitres en vacances, les secondes sessions et les nombreux amicaux.

Philippe Aigret : la CFA luxembourgeoise adopte notre plateforme de convocations au détriment de celle de be+Sports qui ne convient pas.

Philippe Aigret : lors de l'Assemblée statutaire des arbitres, il y avait des arbitres absents aux tests physiques.

Philippe Aigret va organiser une formation pour arbitres de club suite aux demandes qu'il a reçues.

Olivier Pierre : la formation d'officiels de table à Ciney a réuni 40 personnes. Une seconde est programmée le 26 septembre à Saint-Servais.

Olivier Pierre demande à Gérard Trausch pourquoi la FRBB et Belgium Basketball coexistent dans les statuts. Gérard Trausch répond que les deux asbl existent toujours et que toutes les mentions FRBB ne peuvent être changées même si c'est Belgium Basketball qui gère le niveau et les sélections nationales.

## **6. Divers**

José Nivarlet : le département détection & sélection et celui du Haut Niveau ont fusionné pour devenir Détection & Formation.

José Lauwerys, président ferme la séance à 22h00.

Prochaine réunion : le Jeudi 3 octobre 2019 à 19h30 au 500.

Ce PV tient lieu de convocation pour les membres du CP et d'invitation aux membres du CDA, au Président des Parlementaires namurois et au Président honoraire du CP.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur